

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 23 septembre 2024**  
~~~~~

ADHÉSION AU RÉSEAU "VÉLO ET TERRITOIRES"

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 23 septembre 2024 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 12 septembre 2024.

Étaient présents ou représentés

M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Pierre AMALOU, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Béatrice FERNANDO, Mme Véronique NEIL, M. Xavier PEYRAUD, M. Pascal DELIEUZE, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, Mme Christine SANCHEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. José MARTINEZ, Mme Martine LABEUR, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Philippe LASSALVY, M. Christian VILOING, M. Thibaut BARRAL, Mme Valérie BOUYSSOU, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Manuel YORIS suppléant de M. Jean-Marc ISURE, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Christine DEBEAUCE à Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Robert SIEGEL à Mme Véronique NEIL, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, Mme Monique GIBERT à Mme Béatrice FERNANDO, M. Marcel CHRISTOL à M. Olivier SERVEL, M. Jean-Luc DARMANIN à M. José MARTINEZ.

Excusés

Mme Florence QUINONERO.

Absents

M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 39	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU ensemble la délibération du Conseil Communautaire n°3072 en date du 30 janvier 2023 relative à la modification de l'intérêt communautaire et l'arrêté préfectoral n°2023-DRCL-10-0518 du 10 octobre 2023 fixant les derniers statuts en vigueur de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault intégrant notamment la compétence supplémentaire « actions de sensibilisation concernant la protection de l'environnement » ;

CONSIDERANT que «Vélo et territoires» est un réseau national dynamique et reconnu, dont la mission est de développer l'usage et l'accessibilité du vélo en le faisant reconnaître comme un véritable moyen de transport du quotidien, dans une démarche de complémentarité avec les transports en commun et pour proposer une alternative à la voiture individuelle,

CONSIDERANT que l'objectif de l'association est d'atteindre 12% de part modale vélo à horizon 2030 comme nos voisins européens,

CONSIDERANT que créée en 1999, l'association fédère aujourd'hui 226 adhérents dont 13 régions, 76 départements dont celui de l'Hérault et 111 EPCI ; son siège est situé au 2 allée de Lodz 69007 Lyon,

CONSIDERANT que le réseau s'articule autour de 4 axes d'actions :

- Fédérer et animer un réseau de collectivités autour de la cause vélo par l'organisation d'évènements, de rencontres annuelles et le partage d'expérience locale ;
- Représenter et défendre les intérêts des collectivités engagées pour le vélo auprès des instances nationales et européennes en étant relais de la parole des adhérents ;
- Outiller, inspirer et accompagner pour développer la mobilité à vélo via un centre de ressources, un accompagnement et une expertise technique sur les projets et la recherche de financements ;
- Mesurer et objectiver l'impact des politiques cyclables pour convaincre en coordonnant l'observatoire national des véloroutes, le Schéma national des véloroutes et en alimentant les différentes plateformes et études thématiques.

CONSIDERANT que le montant de l'adhésion est déterminé sur la base d'un montant fixe de 500€ + 0.005€/habitants. L'adhésion est annuelle et se renouvelle par tacite reconduction,

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider l'adhésion au réseau « vélo et territoires » – coordinateur du réseau national cyclable – pour l'année en cours,
- d'autoriser le président à effectuer les démarches nécessaires.

Transmission au Représentant de l'État N° 3599
Publication le 24/09/2024
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 24/09/2024
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20240923-18718-DE-1-1
Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Marie-Hélène SANCHEZ

**UN RÉSEAU
NATIONAL,
UNE EXPERTISE,
UNE FORCE
DE PROPOSITION**

Septembre 2023



**vélo &
territoires**

COORDINATEUR DU RÉSEAU
NATIONAL CYCLABLE

Notre métier

Coordonner le réseau national cyclable

Créé en 1999 par et pour les territoires, Vélo & Territoires est un réseau de plus de 200 adhérents mobilisés dans une dynamique collégiale pour **construire la France à vélo en 2030.**

Au cœur de ce cap stratégique :

Achever

les schémas vélo

au profit de l'équilibre des territoires

Développer

100 000 km

de maillage cyclable

structurant supplémentaires

Faire du vélo

un outil de mobilité à part entière

Atteindre

12 % de

part modale

Quadrupler

les financements vélo

Porter la France au premier rang

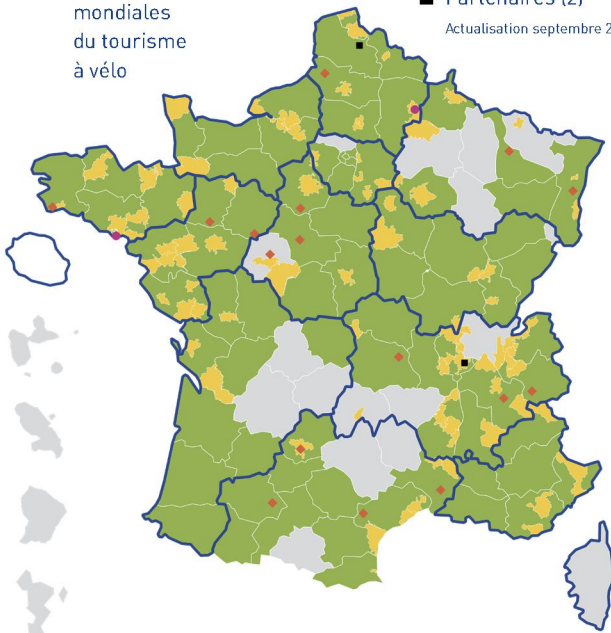
des destinations mondiales du tourisme à vélo



Carte des 206 adhérents de Vélo & Territoires

- Régions (13)
-
- Départements (dont Collectivité européenne d'Alsace) (77)
-
- EPCI (96)
-
- ◆ PNR, PETR, autres (16)
-
- Communes (2)
-
- Partenaires (2)

Actualisation septembre 2023



Nos engagements

1

FÉDÉRER & ANIMER UN RÉSEAU DE COLLECTIVITÉS AUTOUR DE LA CAUSE VÉLO

Notre +

La collégialité et la représentativité du réseau pour co-construire notre action au quotidien

2

OUTILLER, INSPIRER & ACCOMPAGNER POUR DÉVELOPPER LA MOBILITÉ À VÉLO

Notre +

Centre de ressources pour nos adhérents

3

REPRÉSENTER & DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES POUR LE VÉLO

Notre +

Une connaissance fine de nos adhérents, de leurs besoins et des réalités territoriales

4

MESURER & OBJECTIVER L'IMPACT DES POLITIQUES CYCLABLES POUR CONVAINCRE

Notre +

Une approche pragmatique et constructive, une expertise fine et indépendante

Nos outils

d'échange & de communication

Un site Internet
250 000 visites par an

20 newsletters par an
publiques et adhérents

Une activité importante
sur LinkedIn, Twitter et Facebook

Une revue trimestrielle

Des publications régulières sur l'intermodalité, l'évaluation, l'infrastructure, le tourisme à vélo...



Des événements
+700 congressistes par an

Des modules
accessibles en ligne

Un réseau dynamique
+ de 4 000 contacts métiers

Un forum d'échanges
entre adhérents

Notre mission

Développer l'usage du vélo dans tous les territoires

Face aux enjeux climatiques, de transition écologique, santé, bien-être, mobilité et proximité, le vélo est une vraie réponse pour les territoires. Nous sommes convaincus à Vélo & Territoires que la France a tous les atouts pour devenir une véritable nation cyclable, à l'image de ses voisins européens, et atteindre 12 % de part modale vélo à horizon 2030.

“

**Notre rôle ?
Faire infuser la culture
vélo par et au sein
des collectivités et créer
les conditions favorables
au développement
des politiques
cyclables.**

”



Notre ambition

Proposer
une structure
de référence auprès
des collectivités
pour le
développement
du vélo

Une structure agile
qui s'adapte aux attentes
et aux spécificités
de chaque niveau
de collectivités

—
Un acteur reconnu
sur les plans national
et européen

**Une structure force
de propositions** qui
incarne la parole et les
attentes des collectivités
dans le débat public,
au service de l'intérêt
général

—
**Un acteur de référence
nationale** qui apporte un
éclairage argumenté
pour mesurer la
progression des politiques
cyclables

Nos actions

1. FÉDÉRER & ANIMER

- **Échanges et partage** de bonnes pratiques entre adhérents
- **Valorisation** de l'action cyclable de nos adhérents via des outils de communication dédiés
- **Animation** de « clubs » par niveau de collectivités et du Club des itinéraires et destinations vélo
- **Mise en relation** des adhérents et des partenaires
- **Organisation** d'événements (Rencontres Vélo & Territoires, Conférence nationale du tourisme à vélo, RDV numériques...)

2. OUTILLER, INSPIRER & ACCOMPAGNER

- Apport d'une **expertise technique** (via les référentiels, fiches actions, webinaires, études...)
- **Accompagnement** des adhérents dans la construction de politiques cyclables transversales ambicieuses et la recherche de financements vélo
- Travail sur les formats et standards d'échange de la **data vélo** incontournable
- Diffusion d'une **veille** de l'actualité et des pratiques vélo inspirantes en France et à l'étranger

- Accompagnement au **développement** des itinéraires cyclables au niveau inter-régional, national et européen
- **Coordination** des comités d'itinéraires et assistance à la maîtrise d'ouvrage

3. REPRÉSENTER & DÉFENDRE

- **Représentation** auprès des instances nationales et européennes
- **Force de propositions** législatives et réglementaires
- **Relais** de la parole des adhérents dans les médias
- **Suivi** du Plan vélo national et de l'application des politiques publiques
- **Développement** des actions partenariales

4. MESURER & OBJECTIVER

- Alimentation de la **Plateforme nationale des fréquentations** (+1 500 points de comptage) et diffusion des bulletins fréquentations vélo en France
- Coordination de l'**Observatoire national des véloroutes** et de la donnée SIG vélo
- Suivi et coordination du Schéma national des véloroutes
- Réalisation de l'**Enquête Territoires** tous les deux ans
- Publication d'atlas régionaux et d'**études thématiques** pour nos adhérents
- Mise en place de l'**outil de signalement** des anomalies cyclables



CENTRE NATIONAL DE COORDINATION POUR EUROVELO

Vélo & Territoires est le référent en France de la Fédération européenne des cyclistes pour le suivi, le soutien et le développement d'EuroVelo, le Schéma des itinéraires européens. L'objectif est d'achever les 8 806 km des 10 EuroVelo qui traversent la France pour 2030.



EuroVelo® est une marque déposée par la Fédération européenne des cyclistes





Rejoignez nous

tél. +33 (0)9 72 56 85 05
www.velo-territoires.org
info@velo-territoires.org
2 allée de Lodz 69007 Lyon

f Vélo & Territoires
@VeloTerritoires
in Vélo & Territoires